



# Le projet de réforme des retraites : Encore une violence faite aux femmes !

Inégalité salariale,  
temps partiel,  
interruption de carrière,  
discriminations...

En passant des 25 meilleures années à toute la vie, la réforme des retraites reproduira à 100% et définitivement toutes les inégalités subies par les femmes au travail.

**ENSEMBLE CONTRE  
LA RÉFORME  
DES RETRAITES**



8 mars 2020

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIÈRE

Depuis le 5 décembre 2019, nous sommes toutes et tous engagés dans le combat pour le retrait de la réforme des retraites.

**Le gouvernement prétend que sa loi serait favorable aux femmes : il n'en est rien, elles seront les premières pénalisées** par la mise en place de son régime universel par points.

**Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes : à cette occasion, FORCE OUVRIÈRE rétablit la vérité !**

« **Le système actuel défavorable aux femmes** » : **FAUX !!!**

Le système actuel comprend des mécanismes qui permettent de réduire les écarts (trimestre pour enfants, minima sociaux ...), mais il doit être amélioré.

Le projet de loi imposé par 49-3 fait disparaître ces dispositions compensatoires !

**Régime de retraite par points : les retraites des femmes encore plus basses !**

Car le calcul est fait sur la totalité de la carrière, or, les femmes occupent à 80 % des emplois à temps partiels, la plupart du temps non choisis, et ont les carrières les plus accidentées.

**Les femmes partiront encore plus tard en retraite !**

Actuellement l'âge moyen de départ en retraite des femmes est de 63 ans, le projet crée un « âge d'équilibre » à 64 ans dès 2027 glissant vers 67 ans très rapidement ce qui obligera les femmes à repousser leur départ de 4 ans pour échapper aux décotes.

**La retraite à 1000 € minimum : peu de femmes y auront droit !**

La promesse d'une retraite minimale à 1000 € ne sera tenue que pour une carrière complète au SMIC. Pour en bénéficier il faut ne pas avoir travaillé à temps partiel, ne pas avoir été au chômage, ne pas s'être arrêté pour élever un enfant et partir au fameux âge d'équilibre ...

**Au final, combien de femmes répondront à ces critères et à quel âge ?**

**Pénibilité ? Des décisions qui pénalisent les femmes.**

Le gouvernement fait des promesses sur la reconnaissance de la pénibilité, mais il a réduit le nombre de critères (port de charges, exposition aux matières dangereuses...), existant auparavant et ouvrant droit à cette reconnaissance pour pouvoir bénéficier d'un départ anticipé. De plus, dans la fonction publique il a mis fin à la catégorie active condamnant les agents concernés à prolonger leur activité.

**De nombreuses femmes en sont victimes !**

**FO revendique**

Un salaire égal pour un travail égal, c'est une retraite égale !

**FO revendique**

Non au régime universel par points !  
Maintien et amélioration des régimes existants.

**FO revendique**

Le retour à la retraite à 60 ans pour tous à taux plein

**FO revendique**

Pas un trimestre de plus.  
Le minimum retraite au SMIC (1521 €).

**FO revendique**

le maintien et l'élargissement de tous les systèmes de départ anticipés.

**C'est pourquoi 49-3 ou pas on ne lâchera rien !**

**Toutes et tous ensemble, poursuivons le combat  
JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET MACRON**